

Juillet 2018

n°248

**Compte-rendu  
de la réunion du  
3 juillet 2018**

# Flash communal

## Grammond

### **Présents :**

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON
- Danielle POULAT

### **Absent excusé :**

- Emmanuel ROUSSET

### ▪ Projet Cantine :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la rencontre avec l'architecte, l'économiste, le bureau d'études et le bureau de contrôle a permis de finaliser le permis de construire. Le Conseil Municipal autorise le Maire à le signer et à le déposer courant juillet.

L'économiste a remis à jour l'évaluation. L'estimation totale des travaux est désormais portée à environ 257.000 € H.T

Pour la mission de coordination de sécurité, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre la moins disante soit SOCOTEC, pour un montant de 1.245,00 € H.T.

### ▪ Illuminations :

Lors de la dernière réunion, le Conseil Municipal avait demandé, la démonstration du projecteur pour illuminer la façade de l'école coté salle d'œuvre pendant la période des fêtes, avant la validation finale de cette acquisition. Suite à la démonstration, l'ensemble du Conseil Municipal n'est pas convaincu et trouve l'investissement trop important par rapport au résultat présenté. Ainsi, la commission illumination va envisager d'autres solutions.

### ▪ Personnel communal :

Un point est fait pour trouver des solutions en interne et palier aux arrêts maladie en cours.

### ▪ Questions diverses :

Local tracteur au stade : La maçonnerie est terminée. Suivront, au cours de l'été, les travaux de charpente et d'électricité ainsi que la pose du portail.

Mille-Club : Des faitières ont été installées et devraient permettre de résoudre les problèmes d'étanchéité. Suite à des problèmes, les canalisations d'eaux usées ont été débouchées par l'entreprise Poyet.

Voirie : Maurice Fulchiron informe le Conseil Municipal que le département a attribué une subvention de 23.400 € pour les travaux de réfection du chemin du Mas. L'appel d'offres sera lancé dans la semaine pour que le marché soit attribué avant la rentrée. Les travaux de réfection de la route du Maître pris en charge par la Communauté de Communes de Monts du Lyonnais (CCMDL) débuteront la semaine 29.

La CCMDL a également fait l'acquisition de grosses balises mobiles qui pourront être mises à disposition de toutes les communes de la CCMDL et permettront de simuler des rétrécissements de voies dans le but de faire ralentir les véhicules et définir le positionnement définitif le plus adapté. La commune les empruntera prochainement.

Mise à disposition des ripeurs avec la CCFE : Comme chaque année, le Conseil valide la mise à disposition des employés communaux pour renforcer l'équipe technique de la Communauté de Commune de Forez Est dans l'organisation de la collecte des ordures ménagères



Juillet  
2018

n°248

## Informations diverses

### ✓ Recensement militaire :

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **août 2002**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

### ✓ Congés :

Le secrétariat de mairie sera fermé du **1<sup>er</sup> au 26 août inclus**.

L'agence postale sera fermée du **11 au 26 août inclus**

### ✓ Changement de fréquence de la TNT à la haute définition :

Le **11 septembre 2018**, la commune de Grammond sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux auront pour effet de libérer des fréquences initialement dédiées au secteur audiovisuel pour donner plus de capacité aux services de très haut débit mobile (4G).

Ces changements de fréquences qui seront réalisés **dans la nuit du 10 au 11 septembre** sur les émetteurs TNT de la zone, peuvent avoir pour conséquence, la perte de certaines chaînes de télévision. Les téléspectateurs devront donc procéder à une recherche de chaînes pour récupérer l'intégralité des chaînes de télévision.

Cette opération est simple à réaliser mais si des problèmes de réception persistent malgré la recherche de chaînes, n'hésitez pas à vérifier les informations disponibles sur [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou au **0970 818 818** (prix d'un appel local).

### ✓ Opération remboursement broyeur et composteur

La CCMDL subventionne l'achat de broyeurs pour les particuliers et de composteurs individuels

#### *Modalités de l'aide pour les broyeurs :*

- 25% du prix d'achat TTC, avec un plafond de subvention de 100 € pour un achat individuel
  - 33 % du prix d'achat TTC, avec un plafond de subvention de 198 € pour un achat groupé (à plusieurs).
- Pour bénéficier de cette aide, il faut avoir acheté un broyeur d'un coût supérieur ou égal à 200 € après le 31/03/2018 (copie de la facture exigée)

#### *Modalités de l'aide pour les composteurs :*

- Remboursement à hauteur de 50% avec un plafond de 30€ maximum.

#### Conditions d'éligibilité communes aux 2 aides :

- Habiter sur le territoire de la CCMDL
- Remplir le formulaire de demande de subvention : à demander par mail à [maud.chollet@cc-mdl.fr](mailto:maud.chollet@cc-mdl.fr) ou au 04 78 19 08 62

#### Attention :

- Une seule aide sera allouée par personne ou groupement de personnes et cette aide est allouée en fonction de la date d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits disponibles.

